

Conférence de presse du 6.7.2005

Comité « Les entreprises pour les accords bilatéraux »

Seul l'exposé prononcé fait foi

Saisir les opportunités

Ueli Forster, président d'économiesuisse

L'économie suisse ne veut pas d'une adhésion à l'UE. Cependant, elle souhaite faire des affaires avec son principal partenaire commercial non seulement sur la base de l'accord de libre-échange de 1972, mais aussi sur celle des accords bilatéraux. En effet, les accords bilatéraux constituent le cadre de relations économiques constamment étendues. Or comme l'UE est de loin notre principal partenaire commercial, notre prospérité dépend de ces accords.

Si l'UE s'élargit, les accords s'étendent avec elle. Et ce à tous les nouveaux Etats membres. Dans le cas de l'accord sur la libre circulation des personnes, son extension ne se fait pas du jour au lendemain, mais progressivement et de manière contrôlée d'ici à 2011 ou 2014 selon l'évolution. D'ici là, beaucoup de choses auront changé dans les dix nouveaux Etats membres de l'UE. Les salaires auront pris l'ascenseur sous l'effet de l'évolution économique dynamique que connaissent ces pays. Cela a été le cas dans les autres pays membres de l'UE et on le constate déjà dans les nouveaux Etats membres. D'ici à l'échéance mentionnée, les différences seront toutes autres qu'aujourd'hui.

La libre circulation des personnes est l'élément central de l'UE par excellence. L'économie ne fonctionne pas avec le seul échange de marchandises, mais avec les personnes qui se trouvent derrière. Or ces personnes et leurs compétences variables et complémentaires doivent pouvoir circuler librement et aller là où elles sont le plus utiles. L'intérêt de l'économie suisse en lien avec la libre circulation des personnes réside par conséquent dans l'optimisation réciproque de l'utilité et dans l'optimisation de la création de valeur dans son ensemble, en permettant à tout citoyen de l'UE d'employer ses compétences là où l'économie et l'individu en retirent le plus d'effet.

Quand un entrepreneur dit que du point de vue économique tous les arguments sont en faveur de l'extension de la libre circulation des personnes, il existe naturellement un risque qu'il le fasse par pur calcul économique, dans la perspective de l'accès à une main d'œuvre bon marché ou de la pression sur les salaires. Permettez-moi de clarifier trois points :

1. Premièrement, à l'inverse de certains Etats membres de l'UE, la Suisse a pris les dispositions légales nécessaires : Ni une immigration incontrôlée ni la sous-enchère salariale ne seront possibles. En effet, ce n'est parce qu'une personne traverse une localité à 90 km/h au lieu de 50 km/h qu'on interdit la circulation en voiture, mais on instaure des contrôles et on sanctionne les excès de vitesse – c'est précisément ce qu'a fait le Parlement avec les nouvelles mesures d'accompagnement en matière de sous-enchère salariale.
2. Deuxièmement, s'il devient plus difficile d'obtenir des salaires élevés en Suisse ce ne sera pas à cause de l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes, mais en raison de la situation économique et des changements structurels en général. Au contraire, sans l'intégration des marchés dynamiques des pays d'Europe centrale et orientale, nos chances en matière d'exportation diminueront et nos problèmes s'accroîtront.

3. Il en ressort, et c'est mon troisième point, que les opposants à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes, craignant le dumping salarial et le chômage, provoquent précisément ce qu'ils souhaitent éviter : une intensification de la pression sur les salaires et une augmentation du chômage.

Pour la Suisse, l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes représente un petit pas sur la voie bilatérale. En effet, face à un contingent de permis de longue durée pour les ressortissants des nouveaux Etats membres de l'UE de 3000 personnes en 2011 – soit moins d'une personne par commune – personne n'aura sérieusement peur au vu des garanties mentionnées.

Par conséquent, la libre circulation des personnes est bien plus importante pour l'économie que ne le laissent supposer ces chiffres : Dans la majorité des cas, il s'agit de travailleurs qui ne sont pas disponibles sur le marché du travail suisse. Aujourd'hui déjà, en Suisse, il n'est pas possible de pourvoir tous les postes dans les secteurs des télécommunications, de la santé, de la gastronomie, de la construction, de l'agriculture, etc. La libre circulation des personnes apporte aussi des avantages dans l'autre sens. Elle facilite l'envoi d'employés suisses sur les marchés émergents pour ouvrir une succursale. Qui d'entre vous a passé une année à l'étranger autrefois et a dû se battre pour obtenir un permis de travail ? Pour certains d'entre vous, cela a même dû être pénible. Nous voulons saisir cette chance qui est offerte aux jeunes.

Si nous ne saisissons pas cette chance le 25 septembre, nous ferons un grand pas en arrière. Cela reviendrait à mettre en péril tout ce que nous avons péniblement bâti depuis 1972. Il n'y va pas uniquement des bilatérales I. L'enjeu est notre relation avec notre principal partenaire économique. Il y va d'un grand nombre d'accords durement négociés. Tel accord est plus utile pour l'entreprise A, alors que tel autre l'est davantage à l'entreprise B. Dans l'ensemble, ils ont généré de la croissance, cela ne fait aucun doute. L'UE ne pourrait jamais accepter une discrimination entre ses différents membres et devrait probablement résilier l'accord sur la libre circulation des personnes et – donc – tous les accords bilatéraux en vigueur.

L'économie ne veut ni ne peut assumer la responsabilité d'un tel désastre. C'est la raison pour laquelle elle s'engage pleinement pour le oui le 25 septembre. La présente conférence de presse donne le coup d'envoi de notre engagement. Nous sommes conscients d'avoir besoin du soutien de toute l'économie. Les employeurs comme les travailleurs et les entreprises, toutes branches et toutes tailles confondues. C'est dans cette perspective que les entrepreneurs de toutes les régions expliquent l'importance de cette votation et attestent de leur engagement personnel envers la place économique en organisant la 1^{ère} journée portes ouvertes des entreprises qui aura lieu le 27 août et à laquelle la population est cordialement invitée.